

**GE A.2 – Groupe d'Étude sur la coordination entre autorités nationales et infranationales**

<b>Enjeu GE A.1</b>	
<b>Stratégies de coopération entre les autorités routières nationales et locales</b>	
<b><i>Stratégies</i></b>	<b><i>Produits</i></b>
Evaluer les stratégies de coopération et de transfert de connaissances entre les autorités routières nationales et locales pour divers types d'économies, de systèmes de gouvernements et de réseaux de transport.	Rapport et étude de cas, le cas échéant, portant sur des pays à différents niveaux de développement, illustrant des pratiques réussies.

Parallèlement aux produits indiqués ici, élaboration de contenus pour favoriser la visibilité et la diffusion des activités menées par les CT/GE sur toute la durée du cycle de travail.